



Circulaire GEN n°8 (2013)
À tous les affiliés de la PSI

Référence : DB/PCH/trade agreements
Contact : Daniel Bertossa Daniel.bertossa@world-psi.org

Le 30 juillet 2013

Chères/Chers collègues,

UNE NOUVELLE MENACE MONDIALE PLANE SUR LES SERVICES PUBLICS
Le travail de la PSI sur les accords commerciaux

En mai 2013, le Conseil exécutif de la PSI (EB-145) a approuvé une proposition visant à intensifier le travail de la PSI sur les accords commerciaux (voir annexe).

Notre travail sera principalement axé sur les menaces qui planent sur nos affiliés. Nous veillerons également à ce que les accords commerciaux ne soient pas utilisés pour ouvrir les services publics à des activités commerciales privées, mais à ce qu'ils contribuent au contraire à l'application des normes internationales du travail pour la protection des droits des travailleurs/euses.

Accord sur le commerce des services (ACS)

Des négociations visant à parvenir à un accord international sur le commerce des services, qui s'inscrit dans la continuité de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), ont d'ores et déjà été engagées et font l'objet de préoccupations croissantes. À l'heure actuelle, les services représentent deux tiers du produit intérieur brut (PIB) mondial, mais seulement près de 20 % des échanges commerciaux à l'échelle internationale. En 2012, près de 37 pays, autoproclamés « les vrais bons amis des services », ont entamé des négociations non officielles et secrètes qui profiteront à de puissantes multinationales du secteur des services. Ces pourparlers visent à mettre au point un nouveau traité, baptisé « Accord sur le commerce des services » (ACS), dans le but d'intensifier la libéralisation des échanges et des investissements dans le domaine des services, affectant ainsi de nombreux services publics.

Les règles de ce traité permettraient d'accroître la mainmise des entreprises étrangères sur les services nationaux et de réduire la capacité des gouvernements à les réguler. Par conséquent, les lois régissant de nombreux services publics, privés ou commerciaux ne serviront plus l'intérêt public, mais plutôt les intérêts lucratifs d'entreprises privées étrangères. Les pays concernés se sont rencontrés au cours de l'année, dans l'objectif d'accomplir des « avancées majeures » d'ici à la prochaine Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui se tiendra à Bali, en décembre 2013.

Ces négociations non officielles étant effectuées dans le plus grand secret, de nombreux affiliés de la PSI directement concernés par ces dernières en ignorent probablement l'existence. À l'heure actuelle, **l'Australie, le Canada, le Chili, la Colombie, la Corée du Sud, le Costa Rica, les États-Unis, Hong Kong, l'Islande, Israël, le Japon, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, le Panama, le Pérou, la Suisse, Taïwan, la Turquie, ainsi que les 27 pays membres de l'Union européenne** figurent au nombre des pays participants.

Ces négociations entraîneront cependant des conséquences pour tous les affiliés de la PSI. En effet, si un tel accord est conclu, il imposera une nouvelle norme de libéralisation des services, par la signature d'accords commerciaux à l'échelle internationale.

Aux côtés de ses partenaires, la PSI a tenté de récolter autant d'informations que possible sur ces négociations. Elle s'est également mobilisée pour mettre un terme aux effets néfastes d'un tel accord sur les services publics et sur nos membres. Vous trouverez ci-joint une **courte note d'information sur l'ACS** soulignant quelques aspects clés de ce nouvel accord susceptibles d'avoir un impact sur les travailleurs/euses du secteur public. La PSI prépare également une analyse plus approfondie, qui sera diffusée dans le courant de cette année.

Vous pouvez agir dès à présent en apportant votre soutien à la lettre ci-jointe relative à l'ACS. Rédigée par la PSI et ses partenaires du réseau *Our World Is Not for Sale* (OWINFS), elle s'adresse aux ministres du Commerce. Merci de nous faire part de votre adhésion en envoyant le nom et le pays de votre organisation à **Manicadan** (manicadan@gmail.com), en mettant **Pauline Chase** en copie (Pauline.Chase@world-psi.org).

Si votre pays est impliqué dans les négociations de l'ACS, je vous recommande vivement de prendre part à nos activités. Merci de faire parvenir les coordonnées de votre représentant syndical à Daniel Bertossa (Daniel.Bertossa@world-psi.org).

Accord de partenariat transpacifique (PTP)

En partenariat avec la société civile, de nombreux affiliés de la PSI se sont activement opposés aux clauses néfastes du PTP. En outre, les affiliés de la PSI ont commencé à organiser des téléconférences afin de partager les informations et de mieux coordonner nos actions. Le PTP implique les pays suivants : **l'Australie, Brunei, le Canada, le Chili, les États-Unis, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam.**

Toutefois, dans de nombreux pays concernés par le PTP, la PSI ignore actuellement les différentes activités mises en place par ses affiliés. La PSI souhaiterait donc obtenir des informations sur les activités des syndicats et de la société civile au sein de ces pays. Si votre pays est concerné par le PTP et que vous souhaitez obtenir de plus amples informations ou prendre part à des activités, merci de contacter Daniel.Bertossa@world-psi.org.

Conférence ministérielle de l'OMC

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a annoncé que sa 9^e Conférence ministérielle se tiendra à Bali, du 3 au 6 décembre 2013. Cette Conférence permettra d'aborder de nombreux aspects importants pour les affiliés de la PSI, et d'engager notamment de nouvelles discussions sur le cycle Doha, la facilitation des échanges, ainsi que sur l'ACS, susceptible de présenter un danger.

Outre l'ACS, l'Accord sur la facilitation des échanges (TFA) inquiète profondément la PSI. Cet accord entend libéraliser les douanes, les ports, ainsi que l'environnement réglementaire concernant les importations dans les pays. Il créerait de nouveaux marchés dans le domaine des douanes et du fret naval pour les multinationales, et augmenterait vraisemblablement la pression exercée pour une privatisation accrue des ports, des opérations douanières et du fret naval. Cette privatisation, qui ne laisserait que peu voire pas de place aux opérateurs locaux, a déjà conduit à des licenciements, à une pression à la baisse sur les salaires et à l'érosion des droits du travail pour les travailleurs/euses de ces secteurs publics. En outre, un tel accord réduirait la capacité des gouvernements souverains (particulièrement dans les pays en développement) à poursuivre des politiques de développement, industrielles ou fiscales.

Vous trouverez ci-joint une lettre adressée aux membres de l'OMC soulignant les inquiétudes de la société civile au regard de l'Accord sur la facilitation des échanges (TFA). La PSI invite l'ensemble de ses affiliés, notamment les organisations représentant des travailleurs/euses portuaires et des douanes

concerné(e)s par le TFA, à soutenir cette lettre en envoyant l'approbation de votre organisation, mentionnant votre pays, à manicandan@gmail.com, en mettant Pauline.Chase@world-psi.org en copie.

La PSI sera présente lors de cette Conférence ministérielle et encourage ses affiliés à y participer également – notamment les syndicats comptant des membres concernés par l'Accord de partenariat transpacifique. Les affiliés de certains pays peuvent s'inscrire en rejoignant la délégation officielle, ce qui leur permettra d'accéder plus facilement aux négociations. Pour ce faire, veuillez contacter votre ministre ou ministère du Commerce dans les plus brefs délais. Les affiliés ne pouvant pas rejoindre leur délégation nationale peuvent s'inscrire comme représentants non gouvernementaux. Le cas échéant, merci de veiller à inscrire votre syndicat local comme une organisation accréditée, et non comme un membre de la PSI.

La procédure d'accréditation pour les organisations non gouvernementales est à présent ouverte. Vous pouvez vous inscrire à l'adresse suivante : http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/mc9_f/mc9_f.htm. Nous invitons les affiliés à s'inscrire sans tarder. En effet, même si les inscriptions se clôturent au **13 octobre**, le nombre de places disponibles pourra être atteint avant cette date. Une fois votre inscription effectuée, nous vous conseillons de contacter les autorités indonésiennes afin de vous renseigner sur les visas.

Une fois votre inscription effectuée, merci d'en informer Pauline.Chase@world-psi.org afin que nous puissions coordonner les actions de la PSI. La PSI communiquera aux affiliés des informations supplémentaires sur nos activités et les préparatifs de cette réunion.

Forum public de l'OMC

Chaque année, le Forum public constitue l'événement le plus important de l'Organisation mondiale du commerce et permet d'aborder les derniers développements du commerce mondial. Il attire généralement plus de 1 500 représentants de la société civile, du monde universitaire, du monde des affaires, des médias, des gouvernements, ainsi que des parlementaires et des représentants des organisations intergouvernementales. De nombreux ambassadeurs et négociateurs commerciaux des gouvernements sont également présents. Cette année, le Forum se tiendra à Genève du **1^{er} au 3 octobre**. L'interprétation sera assurée en anglais, en français et en espagnol. Cet événement, qui sera organisé autour du thème « *L'expansion du commerce par l'innovation et l'économie numérique* », permettra à la PSI de promouvoir l'importance des services publics et d'influencer les personnes qui négocient les accords commerciaux concernant nos membres.

La PSI a récemment été sélectionnée pour organiser un forum sur le commerce des services à l'occasion du Forum public. Nous ne manquerons pas d'informer nos affiliés dès que nous aurons de plus amples informations.

La PSI invite les affiliés intéressés par les questions liées au commerce mondial à participer au Forum public de l'OMC. Pour y participer, merci de vous inscrire en ligne avant le dimanche 22 septembre 2013 à minuit, à l'adresse suivante :

<https://meetings.wto.org/Forums/Registrant/SymposiumRegistration.aspx?Language=F> . Une fois votre inscription effectuée, veuillez en informer Pauline.Chase@world-psi.org. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter :

http://www.wto.org/french/forums_f/public_forum13_f/information_notes_f.pdf

Données de contact des affiliés

Afin de pouvoir influencer les résultats des négociations en matière de commerce, nous devons mieux coordonner les affiliés au regard de certains accords commerciaux, ainsi qu'au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Il nous faut également assurer une meilleure participation de nos partenaires syndicaux et de la société civile à notre lutte.

Je vous invite dès lors à communiquer les coordonnées de la personne responsable des questions liées au commerce au sein de votre organisation à Pauline.Chase@world-psi.org.

Merci de préciser si l'un des accords ou événements spécifiques présentés ci-dessus vous intéresse particulièrement.

Pour toute question relative aux activités de la PSI en matière de commerce, n'hésitez pas à contacter Daniel Bertossa à l'adresse suivante : Daniel.Bertossa@world-psi.org.

Nous nous réjouissons de travailler avec vous à la mise en place d'un commerce plus juste, tant pour nos membres que pour nos communautés.

Salutations solidaires,



Rosa Pavanelli
Secrétaire générale

Annexes :

- Proposition EB-145 visant à intensifier le travail de la PSI au regard des accords commerciaux
- Note d'information de la PSI sur l'ACS
- Lettre sur l'ACS, adressée aux ministres du Commerce
- Lettre sur l'Accord sur la facilitation des échanges (TFA) adressée aux membres de l'OMC, soulignant les inquiétudes de la société civile